

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2023 Numéro de version 6.0 (remplace la version 5.1)

Révision: 08.12.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Enduit de Rebouchage Bois**

Code du produit: 7350

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Mastic
Couche

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: Osmo Holz und Color GmbH & Co. KG
Affhüppen Esch 12
D-48231 Warendorf

Service chargé des renseignements:

Département sécurité de produit
Tel.: +49 (0) 251 / 692 - 188
Fax: +49 (0) 251 / 692 - 462
e-mail: helmut.starp@osmo.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Centrale d'appel de détresse de poison Berlin (24h): +49 (0) 30 / 30686 790
Consultation en anglais et allemand.
Tox Info Suisse Numéro d'urgence 24h/24: 145
(de l'étranger : +41 44 251 51 51)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le

règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger

néant

Mention d'avertissement

néant

Mentions de danger

néant

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Indications complémentaires: EUH208 Contient 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one, 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2023 Numéro de version 6.0 (remplace la version 5.1)

Révision: 08.12.2023

Nom du produit: **Enduit de Rebouchage Bois**

(suite de la page 1)

2.3 Autres dangers

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
 Contient des produits biocides: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Toujours porter un masque de protection pendant le ponçage.

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

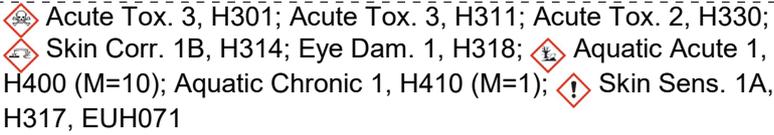
vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

| | | |
|--|--|----------|
| CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9 Numéro index: 613-088-00-6 Reg.nr.: 01-2120761540-60 | 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one  Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1; H317: C ≥ 0,05 % | <0,035% |
| CAS: 2682-20-4 EINECS: 220-239-6 Numéro index: 613-326-00-9 | 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one  Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015% | <0,0015% |

SVHC Non applicable.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2023 Numéro de version 6.0 (remplace la version 5.1)

Révision: 08.12.2023

Nom du produit: Enduit de Rebouchage Bois

(suite de la page 2)

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

**5.3 Conseils aux pompiers
Équipement spécial de sécurité:**

Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Le produit constitue, avec l'eau, une couche glissante.

Porter un vêtement personnel de protection.

Pour les non-secouristes

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Pour les secouristes

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Eau chaude additionnée de produit nettoyant

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2023 Numéro de version 6.0 (remplace la version 5.1)

Révision: 08.12.2023

Nom du produit: Enduit de Rebouchage Bois

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

Préventions des incendies et des explosions:

Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun:

Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Température de stockage recommandée:

+10 °C - +25 °C

Classe de stockage:

classe de stockage VCI (VCI = fédération allemande des industries chimiques): 12

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2023 Numéro de version 6.0 (remplace la version 5.1)

Révision: 08.12.2023

Nom du produit: Enduit de Rebouchage Bois

(suite de la page 4)

| DNEL | | |
|---|--|--------------------------|
| 2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one | | |
| Dermique | DNEL Arbeitnehmer (Langzeit - systemische Effekte) | 0,966 mg/kgKG/Tag |
| | DNEL Verbraucher (Langzeit - systemische Effekte) | 0,345 mg/cm ² |
| Inhalatoire | Travailleurs (chronique - effet systémique) | 6,81 mg/m ³ |
| | DNEL Verbraucher (Lanzeit - systemische Effekte) | 1,2 mg/m ³ |

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

appropriés

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de

protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un masque respiratoire autonome et à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme aux normes en vigueur, si l'évaluation du risque le requiert.

Protection des mains:

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2023 Numéro de version 6.0 (remplace la version 5.1)

Révision: 08.12.2023

Nom du produit: Enduit de Rebouchage Bois

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales**

| | |
|--|--|
| État physique | Liquide |
| Couleur: | Gris clair |
| Odeur: | Légère |
| Seuil olfactif: | Non déterminé. |
| Point de fusion/point de congélation: | Non déterminé. |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 100 °C |
| Inflammabilité | Non applicable. |
| Limites inférieure et supérieure d'explosion | |
| Inférieure: | Non déterminé. |
| Supérieure: | Non déterminé. |
| Point d'éclair | Non applicable. |
| Température d'auto-inflammation | inapplicable / inconnue |
| Température de décomposition: | pas applicable / pas déterminé |
| pH à 20 °C | 7 |
| Viscosité: | |
| Viscosité cinématique à 20 °C | 6.372,5 mm ² /s (DIN 53211/4mm) |
| Dynamique à 20 °C: | 6.500 mPas |
| Solubilité | |
| l'eau: | Entièrement miscible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | Non déterminé. |
| Pression de vapeur à 20 °C: | 23 hPa |
| Densité et/ou densité relative | |
| Densité à 20 °C: | 1,02 g/cm ³ (DIN 51757) |
| Densité relative | Non déterminé. |

9.2 Autres informations

| | |
|--|--|
| Aspect: | |
| Forme: | Visqueuse |
| Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité | |
| Température d'inflammation: | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| Propriétés explosives: | Le produit n'est pas explosif. |
| Changement d'état | |
| Taux d'évaporation: | Non déterminé. |

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2023 Numéro de version 6.0 (remplace la version 5.1)

Révision: 08.12.2023

Nom du produit: Enduit de Rebouchage Bois

(suite de la page 6)

Informations concernant les classes de danger**physique**

| | |
|---|-------|
| Substances et mélanges explosibles | néant |
| Gaz inflammables | néant |
| Aérosols | néant |
| Gaz comburants | néant |
| Gaz sous pression | néant |
| Liquides inflammables | néant |
| Matières solides inflammables | néant |
| Substances et mélanges autoréactifs | néant |
| Liquides pyrophoriques | néant |
| Matières solides pyrophoriques | néant |
| Matières et mélanges auto-échauffants | néant |
| Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau | néant |
| Liquides comburants | néant |
| Matières solides comburantes | néant |
| Peroxydes organiques | néant |
| Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |
| Explosibles désensibilisés | néant |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

| | |
|--|---|
| 10.1 Réactivité | Pas d'autres informations importantes disponibles. |
| 10.2 Stabilité chimique | |
| Décomposition thermique/ conditions à éviter: | Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes. |
| 10.3 Possibilité de réactions dangereuses | Aucune réaction dangereuse connue. |
| 10.4 Conditions à éviter | Pas d'autres informations importantes disponibles. |
| 10.5 Matières incompatibles: | Pas d'autres informations importantes disponibles. |
| 10.6 Produits de décomposition dangereux: | Pas de produits de décomposition dangereux connus |

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

| | |
|--|--|
| 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008 | |
| Toxicité aiguë | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2023 Numéro de version 6.0 (remplace la version 5.1)

Révision: 08.12.2023

Nom du produit: Enduit de Rebouchage Bois

(suite de la page 7)

| Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification: | | |
|--|-----------|------------------------------------|
| 2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one | | |
| Oral | LD50 | >5.000 mg/kg (rat) |
| Dermique | LD50 | >5.000 mg/kg (rat) |
| 2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one | | |
| Oral | LD50 | 50 mg/kg (rat) (OECD401) |
| Dermique | LD50 | 200 mg/kg (rat) (OECD402) |
| Inhalatoire | LC50 / 4h | >0,05 mg/l (rat) (OECD403 Aerosol) |

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë à chronique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2023 Numéro de version 6.0 (remplace la version 5.1)

Révision: 08.12.2023

Nom du produit: **Enduit de Rebouchage Bois**

(suite de la page 8)

Sensibilisation Contient 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one, 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

2634-33-5 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

| | |
|---------------|------------------------------|
| EC50/ 72h | 0,15 mg/l (algae) |
| LC50 / 96h | 1,3–1,6 mg/l (fish) |
| LC50 / 48h | 1,5–3,3 mg/l (Daphnia magna) |
| NOEC / 3 days | 0,0403 mg/l (algae) |

2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

| | |
|----------------------|----------------------------|
| EC50/ 72h (statique) | 0,1 mg/l (algae) (OECD201) |
|----------------------|----------------------------|

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

| | |
|---------|----|
| log POW | <3 |
|---------|----|

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Autres indications écologiques:

Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2023 Numéro de version 6.0 (remplace la version 5.1)

Révision: 08.12.2023

Nom du produit: Enduit de Rebouchage Bois

(suite de la page 9)

| Catalogue européen des déchets | |
|---------------------------------------|--|
| 08 01 20 | suspensions aqueuses contenant de la peinture ou du vernis autres que celles visées à la rubrique 08 01 19 |
| 15 01 02 | emballages en matières plastiques |

Emballages non nettoyés:**Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**Produit de nettoyage****recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

| | |
|---|-----------------|
| 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport ADR, ADN, IMDG, IATA Classe | néant |
| 14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA | néant |
| 14.5 Dangers pour l'environnement Marine Pollutant: | Non |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable. |
| "Règlement type" de l'ONU: | néant |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses****désignées - ANNEXE I**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2023 Numéro de version 6.0 (remplace la version 5.1)

Révision: 08.12.2023

Nom du produit: **Enduit de Rebouchage Bois**

(suite de la page 10)

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité

chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

- | | |
|--------|---|
| H301 | Toxique en cas d'ingestion. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H311 | Toxique par contact cutané. |
| H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H330 | Mortel par inhalation. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| EUH071 | Corrosif pour les voies respiratoires. |

Classification selon le

règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Service établissant la fiche

technique:

Département sécurité des produits

Contact:

Hr. Dr. Starp

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 08.12.2023 Numéro de version 6.0 (remplace la version 5.1)

Révision: 08.12.2023

Nom du produit: **Enduit de Rebouchage Bois**

(suite de la page 11)

Date de la version**précédente:** 25.10.2021**Numéro de la version****précédente:** 5.1**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Sources

ESIS : European chemical Substances Information System

ECHA Portal

Fiches de données de sécurité des fournisseurs de matières premières

*** Données modifiées par****rapport à la version****précédente**

Ajouts, suppressions, révisions.

Mis à jour conformément au règlement (UE) 2020/878 modifiant le règlement (CE) n °: 1907/2006 (REACH)